



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
23.02.2010
Date de la convocation des conseillers :
23.02.2010
point de l'ordre du jour no:
20A

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 05 mars 2010

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Snel, Hannen, Roller, Huss, Jaerling, Knaff, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Clement, secrétaire communal.
Absents : Maroldt, Hildgen, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Urgence

Considérant qu'il y a lieu d'ajouter le point 20 : Convention entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et le Ministère de Logement relative aux aides à la construction d'ensembles, à l'ordre du jour ;

Considérant que cette convention doit être approuvée à court terme ;

Considérant qu'il y a urgence ;

Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins ;

**décide
à l'unanimité**

de compléter l'ordre du jour par le point 20 précité, étant donné qu'il y a urgence.

en séance

date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 05.03.10.
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

suivent les signatures

Le bourgmestre,